

Coût du réchauffement climatique Immobilier ...quelles solutions ?

Par **claire35**, le **18/08/2023** à **14:54**

Bonjour

Qu'est ce que vous pensez de l'immobilier en ce moment que ce soit pour la location ou la vente/achat ?

Dans le parc immobilier ancien il faut faire des travaux énergétiques qui coutent monstrueusement chers ce qui entraine => certains propriétaires ne peuvent plus louer car ont des logements en DPE E F G ou doivent faire des travaux tres chers (combien le peuvent vu le coût de la vie et l'énergie qui augmente EDF/Gaz) ? déjà que beaucoup de vieux logements font souvent l'objet de ravalement onéreux.

Ceci entraine une diminution du nombre de logements accessibles à la classe moyenne et aux classes populaires. Déjà qu'il n'y en avait pas assez.....Vu que les gens qui louent ne bougent pas forcément. Avant les gens qui louaient arrivés à un certain age avaient les moyens d'acheter ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui beaucoup de gens n'arrivent plus à payer leurs charges...donc il y a un peu un blocage.

Les prix de vente sont énormes même dans des coins mal situés à cause de la pénurie de logements et quand on voit le taux d'intérêt des prêts (ca peut aller jusque 5%) c'est énorme.

Dans le parc immobilier neuf, le neuf est hors de prix le vieux aussi et j'imagine que même pour les promoteurs avec la guerre en Ukraine le coût des matériaux pour construire et en plus avec des matières qui conviennent pour avoir des bons DPE ne sont pas données donc qui pourra se payer ce genre de logements ?

Parce que c'est pareil sur les véhicules c'est bien gentil de vouloir rénover tout le parc immobilier et de véhicules mais derrière a t-on pensé à la population qui doit suivre ? et tous les véhicules qu'on continue a fabriquer qui polluent ? La caissière qui prend son véhicule pour aller travailler car elle doit vivre loin de son lieu de travail elle fait comment pour payer une voiture électrique considérée comme meilleure "énergétiquement" ?

De plus avec la disparition de la taxe d'habitation on devine que l'Etat va surement rajouter des impots écologiques en plus de la taxe fonciere qui augmentera pour les propriétaires. Sinon comment les communes pourront elles payer tout ce qu'elles ont à financer ?

J'ai lu dans un article que les notaires proposent le viager en solution . Je ne trouve pas que

cela résolve le problème....D'après vous quelles sont les solutions à imaginer pour résoudre cette situation et faciliter l'accès aux logements aux jeunes et générations intermédiaires ?

En effet tout le monde même avec un peu de télétravail ne peut pas aller vivre à 500 km de son travail. Ce n'est pas si évident que ça et pas donné à tous. et puis ce n'est pas tous les jours quand les gens ont du télétravail.

Je lance donc le débat pour voir ce que tout le monde en pense.

Par **Isidore Beautrelet**, le 19/08/2023 à 09:11

Bonjour Claire

Je suis entièrement d'accord avec vous sur le DPE. Malgré les aides de l'État, de nombreux propriétaires n'ont pas les moyens de faire les travaux. Cela contribue à accentuer la crise du logements .

Votre constat est très juste. J'ajouterai une problématique que nous n'avez pas soulevé : la location courte durée via des sites comme airbnb. Même avec toutes les restrictions mises en place, certains propriétaires trouvent plus rentable de louer sur ce genre de plateforme. Il existe même une combine bien rodé consistant à louer son logement à un étudiant de septembre à juin (maintenant qu'il y a la garantie visale, certains propriétaires sont moins frileux), puis de passer en location touristique de juillet à août.

Pour les véhicules, on assiste une nouvelle fois à de l'écologie punitive. Les plus aisés n'auront aucun à passer du thermique à l'électrique. Ils auront pour la plupart une borne de recharge dans leur maison et peuvent faire face à l'augmentation des coûts de l'électricité (dont on ne rappellera jamais assez qu'elle est imposée par l'UE).

Tandis que les personnes qui vivent en HLM ou en zone rurale n'auront pas les moyens d'acheter un véhicule électrique. A cela s'ajoutera le coût de l'électricité (avec les tarifs actuels, une recharge de batterie électrique est-elle toujours moins chères qu'un plein de super ou de gazoil ?)

Pour faciliter l'accès au logement, le viager n'est évidemment pas la meilleure solution. Pour les logements vacants à cause du DPE, une solution serait que l'Etat prennent en charge l'intégralité des travaux. En contrepartie, le propriétaire devra remboursé une partie de la somme (le reliquat par rapport aux aides) avec une partie des futures loyers. De plus, pendant un certain nombre d'année le propriétaire devra louer exclusivement à usage d'habitation (donc pas de location touristique). On pourrait partir sur 10 ans.

Pour celles et ceux qui relèveraient, une atteinte au droit de propriété, je rappelle l'article 17 de la DDHC

[quote]

La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous **la condition d'une juste et préalable indemnité.**

[/quote]

Le financement des travaux est une juste et préalable indemnité.

En tout cas, l'atteinte au droit de propriété est bien moindre que la situation que l'on rencontre actuellement avec le DPE.

Pour l'accès à la propriété, malheureusement on peut pas faire grand chose pour réguler le marché de l'immobilier. La location vente reste une solution intéressante.

Pour les véhicules, une solution radicale serait de retrouver notre souveraineté en quittant l'UE.

Par **Lorella**, le **21/08/2023** à **13:46**

Bonjour,

La loi climat et résilience vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience face aux effets du dérèglement climatique. Elle a pour origine la convention citoyenne pour le climat.

Cinq grandes thématiques de la vie quotidienne font l'objet de ces mesures - applicables progressivement :

- les modes de consommation ;
- les transports ;
- les logements ;
- l'alimentation ;
- la production et le travail.

Ne rien faire, ce n'est pas possible. Il faut agir vite et non palabrer comme on le fait depuis trop d'années. Etant sensible à la cause environnementale, j'agis personnellement dans ma vie de tous les jours à mon niveau sans attendre de l'Etat.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/08/2023** à **14:31**

Bonjour

D'accord ! Mais on fait quoi avec tout ces logements qui ne pourront plus être loués car les propriétaires n'ont pas les moyens de les rénover.

La crise du logement est aussi une crise importante.

En réalité, que ce soit au niveau français ou européen on opte pour de l'écologie punitive. Plus précisément, on fait peser les sacrifices sur les classes moyennes et populaires

Un exemple : https://www.bfmtv.com/auto/amendement-ferrari-les-voitures-de-luxe-a-moteur-thermique-pourront-elles-toujours-etre-vendues-en-2035_AV-202206090636.html

N'est-ce pas un peu paradoxale ?!

Par **Lorella**, le **21/08/2023** à **15:23**

Il ne faut pas oublier toutes les défiscalisations offertes aux investisseurs dans le neuf. Il faut réorienter la politique logement vers la rénovation des passoires énergétiques.

Par **Lorella**, le **21/08/2023** à **16:00**

Ce jour canicule dans 50 départements, 4 vont passer de vigilance orange à vigilance rouge ! Rhône, Drôme, Ardèche et Haute-Loire. Cela veut dire risques de surmortalité

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/08/2023** à **07:19**

Bonjour

[quote]

Il faut réorienter la politique logement vers la rénovation des passoires énergétiques.

[/quote]

Pour ma part, il faut plus d'aides pour les propriétaires concernés lorsqu'ils ont de faibles revenus. D'où ma proposition d'un financement total par l'Etat dont une part (celle qui excède le montant des aides) sera remboursé par un versement d'une partie des loyers.

[quote]

Ce jour canicule dans 50 départements, 4 vont passer de vigilance orange à vigilance rouge ! Rhône, Drôme, Ardèche et Haute-Loire. Cela veut dire risques de surmortalité

[/quote]

Certes, mais pour le coup cela n'a pas vraiment de rapport avec le DPE. Je veux dire même si on rénove tous les logements classés E F et G, cela n'empêchera pas ce genre d'épisode de grosses chaleurs.

Je pense que dans un premier temps, il faut plutôt s'attaquer à ce qui pollue le plus : les

avions :

- Taxe sur les jets privés. L'UE veut interdire les véhicules thermiques en revanche aucune mesure n'est prise pour les jets privés. Or, ils auraient très bien pu interdire la vente de jets privés à partir de 2035. Pourquoi ne le font-ils pas ?

- Interdire les lignes intérieurs mais à côté cela suppose un investissement important dans le réseau ferroviaire. Vu la taille de la France, l'existence de ligne d'avion intérieur est une hérésie.

Par **Mig**, le **22/08/2023** à **08:31**

Bonjour,

Je pense au marché intérieur européen, comme un marché de consommation ayant gagné un leadership par la libre concurrence dans le domaine du green soft power.

Des pas ont déjà été franchis comme par exemple par l'obligation de transparence et d'information préalable des green deals de chaînes de valeurs économiques européennes, dont est tenu tout professionnel, et par la réglementation sur le délit pénal de l'interdiction de l'obsolescence programmée des produits de marchandises mises en libre circulation économique sur le marché européen.

D'autres sont à attendre et notamment entre autres dans le domaine de la transparence des candidats aux opérations du code de la commande publique à faibles émissions d'impacts de GSS qui restent pourtant encore à inventer dans des nations européennes d'administration d'économie de résilience et d'aménagement des territoires de proximité et en contrôlant les inégalités sociales des naissances .

Et comme c'est peut-être le cas des marchés financiers de l'or vert avec eux aussi de faibles émissions d'impact de GSS pour reorienter l'économie de marché vers une économie de marché écologique et de l'innovation écologique schumpeterienne de rupture par des investissements plus éthiques et responsables dans des marchandises européennes à plus hautes valeurs ajoutées écologiques comme c'est le cas dans le marché de la finance éthique internationale (agences de notations et fléchage de l'économie de la dette vers des investissements plus éthiques et responsables. Etc).

Cela est déjà un très bon début à tout

Par **Lorella**, le **22/08/2023** à **14:09**

bonjour

[quote]

Ce jour canicule dans 50 départements, 4 vont passer de vigilance orange à vigilance rouge ! Rhône, Drôme, Ardèche et Haute-Loire. Cela veut dire risques de surmortalité

Certes, mais pour le coup cela n'a pas vraiment de rapport avec le DPE. Je veux dire même si on rénove tous les logements classés E F et G, cela n'empêchera pas ce genre d'épisode de grosses chaleurs.

[/quote]

Dans le réchauffement climatique, il faut voir 2 volets :

- réduire la consommation d'énergie, des ressources en général
- améliorer les conditions de vie

La rénovation des logements participent à ces 2 volets.

Par **Lorella**, le **22/08/2023** à **14:12**

[quote]

Il faut réorienter la politique logement vers la rénovation des passoires énergétiques.

Pour ma part, il faut plus d'aides pour les propriétaires concernés lorsqu'ils ont de faibles revenus. D'où ma proposition d'un financement total par l'Etat dont une part (celle qui excède le montant des aides) sera remboursé par un versement d'une partie des loyers.

[/quote]

Il faut distinguer les propriétaires. En plus il faut savoir que si on augmente les aides d'un côté, il faut pouvoir trouver des recettes pour les financer. C'est donc soit en augmentant les impôts soit en diminuant les aides pour d'autres catégories.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/08/2023** à **14:33**

[quote]

il faut pouvoir trouver des recettes pour les financer. C'est donc soit en augmentant les impôts

soit en diminuant les aides pour d autres catégories.

[/quote]

D'où ma proposition de taxe sur les jets privés

Je ne comprends par pourquoi tu évinces cette idée.

Selon moi, l'usage des jets privés contribue grandement au [barrer]réchauffement[/barrer] dérèglement climatique.

Du coup, je repose ma question : pourquoi l'UE s'est focalisée sur les véhicules thermiques et n'a rien dit sur les jets et les yachts privés ?

Pourquoi le kérosène n'est pas plus taxé ?

Pourquoi les véhicules de luxe pourront toujours avoir un moteur thermique même après 2035 ?

Par **Lorella**, le **23/08/2023** à **13:49**

[quote]

D'où ma proposition de taxe sur les jets privés

Je ne comprends par pourquoi tu évinces cette idée.

Selon moi, l'usage des jets privés contribue grandement au réchauffement dérèglement climatique.

[/quote]

Ce n est pas une esquivé de ma part au sens où tu l entends. C est tout simplement que d une part je n ai pas le temps de tout lire et que d autre part je ne maîtrise pas le sujet pour pouvoir donner un avis. C est pourquoi je préfère m abstenir d en parler. Je suis intervenue sur le logement qui me concerne en tant que locataire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/08/2023** à **10:34**

Je comprends mieux !

Mon objectif était surtout de mettre en avant l'hypocrisie de l'UE dans sa pseudo lutte contre le réchauffement climatique. Elle va faire peser tous les efforts sur les classes moyennes et populaires et trouvent des parades pour les ultra riches (qui pourront continuer de rouler en Ferrari).

Par **Floris22**, le **24/08/2023** à **17:48**

Déjà, allez lire <https://h16free.com/2023/08/21/74995-immobilier-une-tempete-parfaite> ainsi que les commentaires afférents.

Ensuite, vous êtes bien gentils avec votre [barrer]changement[/barrer] dérèglement climatique, mais savez vous que la France représente 1% de la population mondiale et moins de 0,9% des rejets. Ce n'est pas une raison pour ne rien faire, mais il faut savoir raison garder.

Et pour ça, J'aime les paysans ; ils ne sont pas assez **savants** pour raisonner de travers.
Montesquieu

Une simple éruption de l'Etna ou d'un autre volcan rejette plus de gaz à effet de serre que toutes les économies que vous aurez faites.

Ne pas oublier que les changements climatiques ont déjà eu lieu sans que l'Homme ne soit responsable. Il doit avoir une part dans celui-ci, peut-être que oui peut-être que non et si oui, dans quelle proportion ? Qui peut la définir ?

<https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-10433/effondrement-de-lage-du-bronze/#:~:text=Changement%20climatique%3A%20L%27arch%C3%A9ologue%20David%20Kaniewski>

<https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-08-23/comment-le-changement-climatique-a-participe-a-la-chute-d-une-civilisation-de-l-age-du-bronze-8f42b977-a803-44be-a1f9-53261b5e4260>

Pour revenir au sujet, que vont devenir les appartements construits dans les années 70-90 fonctionnant au chauffage individuel gaz. Pensez-vous vraiment que tous les propriétaires résidents ou bailleurs auront les moyens d'isoler ? Les AG risquent d'être mouvementées.

Alors oui, cela libérera de la place pour des ventes futures, mais les volontaires pour devenir propriétaires auront ils les moyens ? (rebouclage avec le sujet de h16)

Et arrêter avec vos idées socialistes. C'est bien beau, elles sont sublimes, mais le socialisme ne fonctionne qu'avec l'argent des autres et celui-là commence à se tarir (vu notre dette)

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/08/2023** à **07:50**

Bonjour

[quote]

la France représente 1% de la population mondiale et moins de 0,9% des rejets. Ce n'est pas une raison pour ne rien faire, mais il faut savoir raison garder.

[/quote]

Effectivement !

Mais tu en auras toujours pour te sortir la légende du colibri.

La Chine, les Etats-Unis et l'Inde devrait se sentir plus concerné que nous.

[quote]

Pensez-vous vraiment que tous les propriétaires résidents ou bailleurs auront les moyens d'isoler ?

[/quote]

Et c'est exactement le cœur du problème. La multiplication de logement vacant va accentuer la crise du logement.

Cela dit je reste sur ma proposition au niveau de la politique environnementale européenne. Je maintiens que tout est fait pour exclure les ultras-riches, j'en reviens encore à l'amendement "Ferrari".

Par **Lorella**, le **25/08/2023** à **10:26**

Bonjour,

Pour les logements énergivores, les propriétaires qui ne feront pas les travaux de rénovation énergétique ne pourront pas louer à des nouveaux locataires. Mais les locataires en place pourront y rester. Cependant le propriétaire ne pourra plus augmenter le loyer chaque année selon indexation IRL. Les loyers seront gelés. C est équitable.

Par **Floris22**, le **25/08/2023** à **12:35**

[quote]

Cela dit je reste sur ma proposition au niveau de la politique environnementale européenne. Je maintiens que tout est fait pour exclure les ultras-riches, j'en reviens encore à l'amendement "Ferrari".

[/quote]

Mais c'est le propre de toutes les sociétés socialisées dont l'Europe est une entité. Tu n'y as vraiment que deux classes sociales: les riches et les pauvres. La classe moyenne a quasiment disparu. Nous apprenions déjà ça en économie il y a 35 ans (purée, je me sens vieux d'un coup)

[quote]

Pour les logements énergivores, les propriétaires qui ne feront pas les travaux de rénovation énergétique ne pourront pas louer à des nouveaux locataires. Mais les locataires en place pourront y rester. Cependant le propriétaire ne pourra plus augmenter le loyer chaque année

selon indexation IRL. Les loyers seront gelés. C est équitable.

[/quote]

Hum hum, équitable ? Désolé, mais écrire ça revient à ne pas s'interroger sur le devenir.

Ok les loyers seront gelés, mais les locataires également car les proprio bailleurs refuseront en AG de faire des travaux d'isolation.

Et si en prime, la chaudière gaz tombe en panne, et que le proprio bailleur la remplace par des radiateurs électriques, qui paiera le plus ?

Et comme se reloger est une galère avec des prix qui ont flambé et une offre très basse, qui seront les dindons de la farce, proprios ou locataires ?

Ici, nous pouvons entrevoir soit un surplus réglementaire, soit des opportunités d'ester en justice.

Par **flora92**, le **26/08/2023** à **23:22**

Bonjour

Par rapport au logement avez vous vu cette information ?

<https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/jo-paris-2024-les-expulsions-de-logements-crous-attaques-par-le-syndicat-etudiant-solidaires-QZZU6U7Z6ZMHKCPK4HRHXY63A.php>

Franchement c'est super dur de trouver un logement même sans être étudiant . C'est honteux. Chouette les JO en France et on voit qu'on n'en a rien à faire des jeunes.....rappelons que certains étudiants ou jeunes vivent sous le seuil de pauvreté. Dans un pays où on demande tout le temps des diplômés pour bosser pour un oui ou pour un non....

Même pour les non étudiants en IDF même pour 18m carrés certains proprio demandent 2500euros net de salaire pour 800 euros de loyer c'est énorme. Donc tant pis les étudiants ont qu'à aller ailleurs les JO sont prioritaires sur le logement des jeunes ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/08/2023** à **08:26**

Bonjour

Je rejoins Floris pour les JO la réquisition des logements étudiants pour héberger le personnel est un scandale !

[quote]

Le ministère a précisé que tous les étudiants mettant leur chambre à disposition pendant les

JO, qui auront lieu du 26 juillet au 11 août 2024, seront assurés de retrouver un logement lors de la rentrée universitaire en septembre. Pour ceux qui prévoient de rester en région parisienne pendant cette période, ils se verront "proposer un relogement dans une autre résidence", assure le ministère.

[/quote]

<https://www.europe1.fr/sport/jo-de-paris-2024-plus-de-3000-logements-etudiants-requisitionnes-pour-heberger-le-personnel-4182849>

Rappelons que ce sont toujours les étudiants qui paieront le loyer pour ces deux mois. Et qui des assurances en cas de détérioration du logement ?

Par **flora92**, le **27/08/2023** à **14:53**

Bonjour

Merci Isidore de ce partage :)

Alors pour ma part je trouve dommage qu'il n'y aie pas de système pour aider les étudiants en général. Par exemple quand on est étudiant (je ne le suis plus pour ma part je travaille) mais il y a les étudiants qui ont un petit boulot et se débrouillent tout seuls, certains sont un peu aidés par leurs parents ou vivent encore chez eux, d'autres pas du tout certains ont un peu d'aide mais en vérité il manque un peu une structure pour cadrer les choses.

Je pense qu'il devrait exister une structure qui aide les jeunes de façon générale à démarrer et à trouver leur premier logement qu'on aie ses parents ou pas parce que dire tu as tes parents c'est comme dire à quelqu'un vu que tu as un master pas la peine que je te donne tes conseils pour ton cv. Le fait d'avoir un master ne veut pas dire que la personne sait tout connaît tout de la vie....et on peut avoir ses parents et ça ne veut pas dire qu'ils connaissent toutes les démarches il y a plein de choses méconnues et pas simples dans le système français donc pour ma part je pense qu'on devrait créer un système de tutorat auprès des jeunes pour les aider à débiter dans toutes ces démarches pas toujours simples.

Par ex en IDF pour un loyer de 800 euros j'ai vu récemment une offre où le propriétaire demandait un salaire de 2500 net+ une caution etc. Je me demande si cette personne a vraiment connaissance des salaires dans ce pays ? Franchement à part un cadre supérieur qui gagne ce genre de salaire ? surtout pour un T1 de 18m carrés et même pas dans Paris c'est en banlieue . Et j'ai vu plusieurs offres de ce genre . Sachant que sur des offres de locations plus "accessibles" pour des petits salaires il peut y avoir plus de 100 candidatures .

Je peux comprendre que les propriétaires qui ont peut être eu des mauvais payeurs soient exigeants et qu'ils demandent des sommes élevées car les charges sont chères pour eux mais pour moi ce genre d'exigence dans un certain sens va dans le même sens que les exigences des recruteurs. par ex avant sur une offre bac+2 les bac+3/bac+4 arrivaient à aller dessus maintenant on a une surenchère même le doctorant va postuler dessus. il y a quand même un souci. Cela met en difficulté ceux qui sont les plus précaires alors que tout le monde devrait pouvoir trouver sa place dans le système.

Le souci est que c'est disproportionné. Ceci met en grande difficulté les jeunes et même des actifs qui n'ont pas tous de gros moyens.

Par **Mig**, le **27/08/2023** à **18:41**

Bonjour Flora 92,

Ah bon ! Les doctorants se ruent-ils vraiment sur les offres d'emplois de niveau Bac +2 ou de niveau Bac +3 alors que le gouvernement français annonce de plein concert le retour au plein emploi et même des effets de sous-effectifs dans des secteurs de notre marché du travail comme la restauration collective du prêt à emporter ou même dans l'hôtellerie en entreprise?!!!!

C'est surtout un scandale sans nom.

Par **Floris22**, le **27/08/2023** à **21:05**

[quote]

le gouvernement français annonce de plein concert le retour au plein emploi et même des effets de sous-effectifs dans des secteurs de notre marché du travail comme la restauration collective du prêt à emporter ou même dans l'hôtellerie en entreprise?!!!!

[/quote]

Comme l'a écrit Valérie, Merci pour ce moment, MDR

Et pour quel salaire au fait ? Quel rapport entre un emploi de doctorant et un travail dans la restauration collective ou l'hôtellerie ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/08/2023** à **07:45**

Bonjour

[quote]

Je pense qu'il devrait exister une structure qui aide les jeunes de façon générale à démarrer et à trouver leur premier logement qu'on aie ses parents ou pas

[/quote]

Je suis entièrement d'accord avec toi Floris !

D'ailleurs j'y pensait il n'y a pas longtemps lorsque certains journaux parlaient des étudiants

qui se retrouvent sans logement.

Il devrait exister des structures pour pouvoir accueillir dans ces situations. (au moins des grands dortoirs pour qu'ils aient un toit sur la tête la nuit).

Ensuite, je suis également favorable à un accompagnement des jeunes diplômés dans la recherche de leur logement

[quote]

C'est surtout un scandale sans nom.

[/quote]

Un autre scandale est également le calcul du taux d'insertion professionnelle des Masters. Il y a certains diplômés de Master qui ne trouvent pas tout de suite un emploi en rapport avec leurs études et qui vont prendre un petit boulot. En général, ils sont assistant d'éducation à temps plein (alors que c'est censé être plutôt un job étudiant).

Et bien, ces étudiants seront tout de même pris en compte dans le taux d'insertion professionnelle, puisqu'ils ont bien obtenu un emploi après leur diplôme

Par **Mig**, le **28/08/2023** à **09:50**

Bonjour Floris22,

Les doctorants sont contraints de trouver des emplois de niveaux de qualification professionnelles a Bac +2 ou Bac +3, alors meme que le gouvernement francais annonce le retour au plein emploi et meme des effets de sous-effectifs dans certains secteurs du marche du travail comme la restauration collective ou l'hotellerie en entreprise pour les autres employes moins qualifies.

Je trouve cela est vraiment scandaleux au sein d'une start-up nation a la francaise.

Par **Mig**, le **28/08/2023** à **09:58**

Bonjour Isidore Beutrelet,

Oui, c'est tout aussi scandaleux !

Sans compter l'etat de la sante mentale des etudiants, qui ne se soignent pas.

Par **Isidore Beutrelet**, le **28/08/2023** à **11:43**

Bonjour

[quote]

Sans compter l'état de la santé mentale des étudiants, qui ne se soignent pas.

[/quote]

En effet !

Pour la santé physique, il y a bien la médecine préventive mais cela vise seulement à faire de la prévention comme son nom l'indique. Toutefois ils peuvent procéder à des soins urgents.

Pour la santé mentale, il est possible de rencontrer gratuitement un psychologue via le CROUS. Mais ça beaucoup d'étudiants ne le savent pas.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/10/2023 à 13:07**

Bonjour

Je remonte ce sujet car nous avons la réponse à l'une des remarques de Floris

[quote]

Donc tant pis les étudiants ont qu'à aller ailleurs les JO sont prioritaires sur le logement des jeunes ?

[/quote]

Réponse de [Sylvie Retailleau](#), Ministre de l'Enseignement supérieur

[quote]

Les jeunes concernés, relogés «*sans aucun surcoût*», comme le promet la ministre, recevront une [indemnité de «100 euros»](#) et [«deux places»](#) offertes pour assister à des «*épreuves olympiques*».

[/quote]

?

<https://etudiant.lefigaro.fr/article/vie-etudiante/jo-2024-100-euros-promis-pour-les-etudiants-reloges-le-rire-jaune-des-syndicats-20231027/>